

Département du porteur de projet	
Dossier N°	
Montant attribué	
Ref. Apv Web	



Programme Vacances Et Insertion 2019

Dossier d'attribution de chèques vacances

SENIOR EN VACANCES - CONVENTION SPECIFIQUE

Dossier à télécharger sur

www	v.solidarite-laique.org/pro/actualite/vacances-et-insertion-2019-les-dossiers-dappel-a-projet-sont-disponibles/
	sá:a 🗅 En Groupe
	Séjour lndividuel
Nom pré	nom du bénéficiaire :
Code Pos	tal:Ville:
Tél :	
None muí	ann de délément démantan autal au de sannagan deut démantan autal de Calidavité Laïsera.
Nom pre	nom du délégué départemental ou du correspondant départemental de Solidarité Laïque :
Adrosso	
	tal :
•	Fax :
	j. SVP) :
iviei. (ivia	, SVF)
Montant	des chèques-vacances sollicité (multiple de 20 euros) :
Date :	Signature :
İ	

CALENDRIER DES COMMISSIONS 2019

Dossier à envoyer à Solidarité Laïque 15 jours avant la date de la réunion de la commission d'attribution

15 avril - 29 avril 13 mai - 27 mai 3 juin - 10 juin - 24 juin 1^{er} juillet - 8 juillet - 22 juillet - 29 juillet 12 août -19 août 23 septembre 18 novembre



Programme APV Programme Aides aux projets Vacances (APV) Information des bénéficiaires sur l'utilisation des données à caractère personnel

Droit d'information des personnes concernées

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) s'engage à ce que les données à caractère personnel collectées dans le cadre de la mise en œuvre du programme APV ne soient pas transmises ou communiquées à d'autres fins que de permettre à l'ANCV et à **Solidarité Laïque** de suivre le processus de construction des projets de séjours par les Porteurs de projets, de contrôler les aides consenties dans le cadre du programme APV, et d'effectuer des statistiques concernant l'utilisation des aides consenties dans le cadre de ce programme, ces données étant destinées à ses services et sous-traitants chargés de l'exécution du programme APV.

L'ANCV s'engage à respecter et faire respecter par l'ensemble de ses personnels susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du programme APV les obligations suivantes :

- ne prendre aucune copie des documents et supports d'information confiés à l'exception de ceux nécessaires pour les besoins de l'exécution du programme APV,
- ne pas utiliser les documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées ci-dessus.
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques dans le cadre de l'exécution du programme APV,
- prendre toute mesure de sécurité, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des documents et informations traités dans le cadre de l'exécution du programme APV,
- A l'expiration du délai de trois ans courant à compter de la date de fin de séjour du bénéficiaire du programme APV-procéder à la destruction de tous fichiers manuels ou informatisées stockant les informations à caractère privé recueillies dans le cadre de l'exécution programme APV.

Le / 2019 en deux exemplaires (1 pour le bénéficiaire et 1 pour le Porteur de projet)

Nom et signature du Bénéficiaire

BENEFICIAIRE

TOUTES LES LIGNES DE CETTE SECTION DOIVENT ETRE REMPLIES. EN CAS D'INFORMATION MANQUANTE LE DOSSIER NE SERA PAS VALIDE

Nom :
Adresse :
Code postal :
Code postal :
Département de résidence :
Région :
Région :
Age: ans (Attention, 60 ans minimum ramené à 55 ans si la personne est handicapée.).
Sexe: D F D M
La lieu dibabitation est il en rang unbeing 2 (1 de 2000 babitants)
Le lieu d'habitation est-il en zone urbaine ? (+ de 2000 habitants)
□ Oui □ Non □ NSP
→ Si OUI, la commune dans laquelle vous résidez compte-t-elle des territoires Politique de la Ville
(exemples: ZUS, ZRU, ZFU, quartiers ANRU, quartiers CUCS) ? (Information à vérifier sur le site
htpp://sig.ville.gouv.fr/)
□ Oui □ Non

ATTENTION: TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE VALIDE

→	Si NON, La co (Information à Oui		le site https://			-			itants ?
	nmune dans I le (ZRR) ? (Info Oui				rance.gouv				e de revitalisation r000023335418)
Le béné	ficiaire est : Retraité		□ Sans er	nploi					
	e ressources ent pôle emplo							a MSA et/ou	dernier avis de
<u> </u>	Retraite AAH	□ Asse	edic une ressource		RMI □	_		s sociales	
	nt mensuel to mensuel des			<u>yer</u> : <mark>ATT</mark> I	<u>ENTION</u>	: Le QF de	<mark>la CAF</mark>	<mark>N'EST PAS I</mark>	e montant
ous de	□ De 0 à 5			e nsuels du de 501 à plus de 2	1000€	y compris		stations ver de 1001 à 15 non commu	
(Me	erci de vous	assurer qı	ue vous ave	z bien fo	urni <u>to</u>	<u>us les justi</u>	ificatif	<u>s</u> demande	és ci-dessus)
			LE	PROJE [.]	T VAC	CANCES			
)éparte	ment d'origine					2 11 0 0 0 0			•••
	Zone rurale		□ Zone urb	aine					
Départe	ment du lieu d	e vacances :							
Nombre	de km entre le	es 2 départe	ments :	km	S				
	art est individu								
	- un enfant de					on			
	- le conjoint :		0	ui		on			
Si le dép	art est collecti	f, nombre d	'accompagnat	eurs:					
	lieu de séjour								
	Mer		☐ Mor	_					
ш	Campagne		□ Ville						
Mois du	séjour :		•••••						
Durée du	u <mark>séjour en no</mark> r 8 jours	mbre de jou □ 5 jo							
-	r se déroule-t- i Pendant les v		laires	□ Hoi	rs vacan	ces scolaires			
	e transport util Train	isé pour se		ieu de séjo ☑ Autocar				oles)	
	ode(s) de trans Oui	port est/sor		(s) aux per	rsonnes		de han	dicap ?	
es moy	ens de déplace	ment utilise	és pendant les	séjours so	nt-ils ac	apté(s) aux	person	nes en situat	tion de handicap?
□ Oι	-		□ Non						-

ATTENTION: TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE VALIDE

LE SEJOUR

(à sélectionner dans le catalogue des destinations ANCV)

/ille :	du	au	2018				
Département :							
Iom et adresse de l'organisme touristique accueillant :							
ELIGIBILITE	DU BENEFIC	IAIRE					
RAPPEL DES CRITERES CONTRACTUELS :							
LIGIBILITE:							
Demandeur âgé de plus de 60 ans : <u>(Fournir la co</u>	pie d'une pièce jus	tificative: CNI, passeport)					
e demandeur est-il en situation de handicap ? (S Fournir la copie d'une pièce justificative : carte d'in s station debout pénible »)	•	•	te d'invalidité				
ELIGIBILITE A L'AIDE FINANCIERE DE L'ANCV : 150 Pour rappel, l'aide est accordée dans le cas où le			éjour de 8 jour				
e demandeur est-il non-imposable ?							
CARACTERISTIQUE DU BENEFICIAIRE AU REGARD	DE CES CRITERES						
iligibilité au programme :							
Oui Non							
ligibilité à l'aide financière : □ Oui □ Non							
Date : Signature de l'instructeur du dossier :	Się	gnature du bénéficiaire :					
PIEC	ES A FOURNI	R					
 Dossier intégralement et lisiblement rempli informatique ou papier pour le bilan annue Justificatif des revenus Dernier relevé de prestation Ou de Dernier avis d'imposition ou de Dernier versement de l'AAH ou handisan 	EI) CAF avec mention du le non-imposition 20:	quotient familial CAF 18					
handicap Autre (préciser) :							

En cas de besoin, contacter Yasmine SADJI ou Muriel SCHEUER SOLIDARITE LAIQUE – 22 Rue Corvisart 75013 PARIS

Tel: 01 45 35 13 13 - Fax: 01 45 35 47 47

Mel: ysadji@solidarite-laique.org ou mscheuer@solidarite-laique.org